

**Collectif citoyen theixois**  
**Compte rendu de réunion – 17 novembre 2016**

9 participants

Ordre du jour : soirée Merci Patron, Landy Paradis, FSL, gratiféria, Brestivan, actus diverses

**1/ Ciné-débat du 23 novembre :**

Rendez-vous à la Landière à 20h – prévoir ordi portable, RDV avec les services techniques à 16h le 23  
Contacter la mairie pour les verres, pour le fléchage, on fera le fléchage dans la foulée, donc rdv mercredi  
autour de 16h ; contacter aussi la presse

Chacun apporte 2 bouteilles pour le pot. Ceux qui en ont apportent des chapeaux.

Contacté la CGT, mais pas de certitude pour un intervenant au débat, voir éventuellement avec la Cecab.

Déroulement soirée : accueil et annonce du programme - film (1h24) - animation débat - pot.

**Jardin partagé, Landy :**

le samedi 11 pluvieux, l'atelier prévu n'a pas eu lieu malgré le passage de qqes uns. Le jardin prend forme.  
on remet au samedi 26, priorité à la cabane, prévenir les journalistes.

**FSL :**

le film prévu "qu'est ce qu'on attend", de MM Robin, n'est pas possible : pour des raisons financières,  
l'éditeur privilégie pour l'instant les salles de cinéma, le passage à Clim action dimanche a coûté très cher.

Donc il y a urgence à trouver autre chose :

le film "les enfants nous accuseront" ne fait pas l'unanimité.

Recontacter le film "demain".

Récupérer le film "revenu de base", joindre les responsables.

**gratiféria :**

Le service culture de la mairie est d'accord pour accueillir la gratiféria en même temps que le troc-plantes,  
en mars, à la Landière.

MAIS :

le CCT met en garde : il ne faut pas que la gratiféria soit "récupérée" par la mairie, donc que la gratiféria  
n'apparaisse pas sur les affiches de la mairie, sauf avec la mention CCT. Le CCT fera sa com' et sa pub lui  
même.

**Zac-Brestivan :**

l'aménagement est attribué à Giboire. Décision au dernier Conseil Municipal qui a été particulièrement  
court ( ??? comment se fait-il?)

L'article de OF est positif car il mentionne clairement les 3 ha à l'habitat innovant dont 5 000m<sup>2</sup> à l'habitat  
léger.

Le groupe de travail de la mairie "habitat innovant" s'est réuni mardi : présence de 2 membres du CCTN.

Demandé que le groupe discute sur sa composition, contestant qu'il ne soit pas ouvert à des nouvelles  
personnes. Cela a été refusé, parti.

Le groupe a fait le retour sur les visites de St-Nolff et St-Avé.

Conclusion :

Le fonctionnement de ce groupe n'est pas du tout satisfaisant, ses objectifs ne sont pas du tout clairs :

est-ce qu'il s'occupe du total de la surface (30ha) ?, ou seulement des 3 ha dédiés à l'habitat innovant ?

qu'entend-on par "habitat innovant" ? Comporte-t-il un volet "eco-habitat", "habitat participatif", "eco-  
construction"... ? Pour lequel la plupart des participants du groupe n'ont aucun intérêt ?

Sur l'habitat participatif : constituer un groupe en dehors de la municipalité.  
Le groupe n'est pas du tout concerné par l'habitat léger.

**Vite fait :**

Infos sur la "cimenterie" occupée (légalement!) par le "théâtre des arts vivants". La convention est signée. c'est déjà un lieu vivant, qui commence à bouillonner, de nombreuses personnes et associations s'y intéressent. Bonne illustration de ce qu'on peut obtenir en poussant dans ses retranchements une municipalité très hésitante et peu imaginative.

Mini-débat sur l'avenir du CCT : il est décidé qu'on abordera le sujet à la prochaine réunion, ce sera le sujet prioritaire, après expédition des sujets importants, en particulier FSL et sans doute retour sur la soirée "merci patron".

**La présence de tous est particulièrement souhaitable.**

***Prochaine réunion le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, 20h.***